



CORBELIN

ECHOS DU CAMPANIL

Numéro 59 –avril/mai 2011

BRÛLAGE DES VEGETAUX A L'AIR LIBRE:

Le brûlage des déchets verts est interdit en Isère: le règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille de haies et, plus généralement, tous déchets issus de l'entretien des jardins.

Il faut privilégier la valorisation par compostage:

- soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique de qualité
- soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche.

Périodes autorisées pour les déchets secs non polluants (feux allumés après le lever du jour, éteints avant 20H et hors agglomération): entre le 1er mai et le 14 juillet et entre le 1er octobre et le 14 février.

Pensez à tenir une distance de 25 mètres des voies de circulation et des constructions.

NUISANCES SONORES:

Il est bon de rappeler, avant l'été, l'arrêté préfectoral du 31/07/1997 sur la diffusion du bruit.

Jours et créneaux horaires autorisés pour l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, débroussailleuses et autres...)

Jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Jours fériés et dimanche: de 10h à 12h.

Tout citoyen a le devoir de respecter la tranquillité d'autrui.

USAGE DES QUADS INTERDIT:

par un arrêté de police portant réglementation de la circulation.

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules à moteur afin d'assurer la protection des espaces naturels sensibles de la commune constitués par les espaces boisés classés au PLU ainsi que le marais identifié à l'inventaire des ZNIEFF de type 1.

Considérant également que le conseil municipal a adopté la proposition du Conseil Général tendant à inclure certains chemins ruraux de la commune dans le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), ce qui conduit à les interdire à la circulation des véhicules motorisés.

Article 1: La circulation des véhicules à moteur **est interdite** de manière **permanente** sur tous les chemins ruraux et d'exploitation non revêtus desservant le marais et les espaces boisés classés au PLU de la commune.

Article 2: Ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules utilisés pour assurer une mission de service public. De même, elles ne s'appliquent pas aux véhicules utilisés à des fins professionnelles d'exploitation, de gestion ou d'entretien des espaces naturels ainsi qu'aux véhicules se rendant sur les parking de l'ACCA pour le stationnement obligatoire en période de chasse.

MAIRIE : NOUVEAU MAIL:

mairie@corbelin.fr

COLLECTE DES ORDURES

MENAGERES:

Jour férié	Report de la collecte
Lundi 25 avril	Jeudi 28 avril
Lundi 13 juin	Jeudi 16 juin

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS: les jeunes corbelinois ont des idées.

Le 22 mars a eu lieu la seconde réunion du conseil municipal « enfants », en ouverture de la séance du conseil municipal. Les enfants ont présenté les idées développées en commission. Nombreuses d'entre elles ont été retenues.

- Pour la commission sécurité routière, jumelage, social:

1. la réalisation de panneaux posés à proximité des écoles pour inciter les automobilistes à ralentir. Un travail sur silhouette a déjà été effectué.
2. l'organisation d'une collecte de matériel scolaire au profit d'enfants de Roumanie, Bulgarie en partenariat avec l'association « Relais du Guiers Val d'Ainan ».

- Pour la commission environnement

1. organiser un grand nettoyage à la fin de l'automne.
2. rédaction d'un support de communication expliquant comment et pourquoi trier.

- Pour la commission sports et loisirs:

1. les enfants seront associés aux projets de la commune pour la réalisation d'un parcours de santé et d'une aire municipale de jeux.
2. organisation d'une rencontre sportive destinée aux enfants des écoles publiques et privées...

- Idées communes aux trois commissions:

1. mise en place d'une boîte à idées à l'intention de tous les élèves des écoles, installée dans les cours. La mairie achètera deux boîtes à

lettres que les enfants personnaliseront.

2. création d'affiches incitant parents et enfants à privilégier la marche ou le vélo pour venir à l'école.

Les enfants sont également demandeurs de nouvelles activités: poterie, théâtre... Avis aux associations et aux amateurs!

CULTURE ET PATRIMOINE:

Le Conseil Général organise un inventaire du patrimoine sur le territoire des Vals du Dauphiné. Nous possédons, bien sûr, des documents mais nous serions intéressés si vous aviez un témoignage oral à nous communiquer, des anecdotes que vous connaissez et qui concernent la vie de notre commune (exemple: des récits d'évènements qui se sont passés ici pendant la dernière guerre ou autre). Faites vous connaître auprès de la mairie.

LIGUE CONTRE LE CANCER:

La section locale de la Ligue s'est, une nouvelle fois, mobilisée pour lutter contre cette terrible maladie qui touche toutes les générations.

Cette année encore, la vente de primevères a connu un succès: le montant de la somme recueillie par les bénévoles (merci à ceux-ci) a été de 3112,25€ pour un bénéfice de 2685,12€. Grâce à la générosité des donateurs et à l'aide des communes, le Comité de l'Isère peut poursuivre ses objectifs: information, prévention, dépistage, aide à la recherche, soutien aux malades entre autres. Merci à tous!

DONNEURS DE SANG:

L'assemblée générale a eu lieu vendredi 8 avril à la salle du foyer de Veyrins. Des médailles ont été remises à cette occasion pour encourager et remercier les donneurs.

SURENDETTEMENT:UNE SOLUTION

Vous ne parvenez plus à rembourser les organismes de crédits et autres créanciers...ou vous avez accumulé des dettes...remplissez un **dossier de surendettement**.

Une aide pour se procurer et remplir le dossier vous est proposée par la conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale lors d'une rencontre programmée le mardi 10 mai 2011 de 14h à 16h.

Venir avec les justificatifs de ressources et de charges.

Centre Médico-Social, 9 rue Claude Contamin à La Tour du Pin.

Renseignements au: 04 74 83 28 86

DISPOSITIFS SOCIAUX EN MATIERE D'ENERGIE:

En cas de situation financière difficile, des solutions existent pour réduire les factures d'énergie, aider les usagers en difficulté à payer et éviter les coupures:

- saisir le Fond de Solidarité Logement (FSL). Si une aide est accordée, le FSL prend en charge une partie du montant de la facture. Renseignements au Conseil Général: 04 76 00 38 38
- demander à bénéficier des tarifs de première nécessité, dispositif qui peut être accordé pour un an et cumulé avec les aides prévues dans le cadre du FSL. N°vert TPN:0 800 333 123 pour l'électricité et 0 800 333 124 pour le gaz.

Pour éviter la coupure: l'utilisateur doit prendre contact avec son fournisseur d'énergie. Il peut lui proposer des délais exceptionnels de règlement, un échelonnement de la dette ou la mise en place d'un service minimum de fourniture d'énergie, le temps de régulariser la situation.

CAMPAGNE DE DEMOUSTICATION:

La commune de Corbelin va procéder, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID), service public, à la campagne annuelle de démoustication.

Les agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter, le cas échéant, les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur.

L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous. Le traitement n'est pas toxique et est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme.

Tout renseignement peut être obtenu en mairie ou auprès de l'EID, 73 310 Chindrieux au 04 79 54 21 58

CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX (CEI):

Le CEI est une association loi 1901 qui recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente. Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Renseignements: CEI Saint-Malo
2, place Gasnier Duparc 35400 St Malo
tel: 02 99 20 06 14/02 99 46 10 32

E-mail: saintmalo@cei4vents.com

TRANSISERE:

Depuis le 30/11/2010 la ligne 1000 Les Avenières/La Tour du Pin vous offre la possibilité de prendre le car le samedi matin également pendant les vacances scolaires et les vacances d'été. Le numéro d'appel pour les renseignements auprès de allo *Transisère* a changé, c'est maintenant le 0820 08 38 38 (0,118€ la minute).

ATTENTION ARNAQUE:

Si vous recevez , dans votre courrier électronique, des messages vous annonçant des erreurs de règlement pour votre mobile et vous demandant diverses informations pour régler le problème (on doit, en général, vous reverser de l'argent...) **Vous êtes face à une arnaque, n'y répondez pas: JETEZ.**

DATES A RETENIR:

Dimanche 17 avril: La chèvrerie de Marie-France Girerd ouvre ses portes de 10 heures à 19 heures. Venez nombreux déguster et découvrir les nouveaux fromages à base de lait de chèvre.

Dimanche 15 mai: le Comité des fêtes organise sa foire annuelle.

Samedi 18 juin: en partenariat avec Madame Svetlana Eganian, un concours international de piano aura lieu toute la journée de ce samedi. Vous êtes invités à venir écouter et voter pour le lauréat qui vous aura enchanté. Un prix du public sera décerné suivant vos choix. En journée, l'entrée est gratuite. Le soir, toujours à l'église Notre Dame de Compassion, le gagnant offrira un concert aux mélomanes et amateurs (une petite participation financière sera demandée). De plus amples informations seront données dans les prochains Échos.

Du 13 au 23 juillet à Pressins: La Belle époque, de *Dreyfus à Jaurès*.

Réservation: 04 76 32 81 13 dès le 3 mai

Festival pour le jeune public les 3-4-5 et 6 juillet de 10h à 18h.

Renseignements: Maison du Tourisme
1 rue Gambetta 38480 Pont de Beauvoisin au 04 76 32 81 13
Fax 04 76 32 80 81

CORBELIN ACCUEILLE:

Madame Gonon: orthophoniste
Clos de l'ancien Prieuré Corbelin
Téléphone: 04 69 31 15 06

Allhumanis: société par actions simplifiées.

Objet: conseil aux entreprises administrations...portant notamment sur les relations humaines (emploi, rémunération, protection sociale, épargne salariale, dialogue social...), l'organisation, les fusions-acquisitions ainsi que les prestations de service et les actions de formation pouvant être associées à ces activités de conseil.
Président: Mlle Isabelle Massard demeurant à Corbelin, 178, route de la Romatière.

Jérôme SLODECKI: plomberie, chauffage, sanitaire.

Installation et dépannage.

370 route de Montbretel à Corbelin

Tél: 06 600 500 17

mail: jerome.slodecki@bbox.fr

ECHOS DU CAMPANIL

N° 59 avril/mai 2011

Publication municipale

**Conception – rédaction – impression
par la commission communication**

**Direction de publication : C. CHABOUD
Responsable de rédaction : M.C. SAGNAL**

Mairie de CORBELIN

04.74.83.72.00

www.corbelin.fr

mairie@corbelin.fr